Dictionnaire des données

Débit de circulation

#	Attribut	Attribut tronqué (shapefile)	Description	Exemple de valeur	Туре
1	ide_sectn_trafc	ide_sectn_	Numéro identifiant de la section de trafic	23360	Nombre
2	num_sectn_trafc	num_sectn_	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées)	0002050000	Texte
3	des_debut_sous_route	des_debut_	Description de début de la sous-route	route 171	Texte
4	des_fin_sous_route	des_fin_so	Description de fin de la sous-route	route 116	Texte
5	rtss_debut_chaing	rtss_debut	RTSS et chaînage de début (en mètre) de la section de trafic	00020-06-020-000D (0)	Texte
6	rtss_fin_chaing	rtss_fin_c	RTSS et chaînage de fin (en mètre) de la section de trafic	00020-06-020-000D (6097)	Texte
7	annee_en_cours	annee_en_c	Valeurs agrégées de : l'année en cours + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds + la 30 ^e heure	2021 DJMA:50000 / DJME:60000 / DJMH:41000 / %cam:16.57 / 30e h:	Texte
8	annee2	annee2	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2020 DJMA:45000 / DJME:55000 / DJMH:44000 / %cam:17.68	Texte
9	annee3	annee3	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2019 DJMA:56000 / DJME:64000 / DJMH:49000 / %cam:13.62	Texte
10	annee4	annee4	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2018 DJMA:56000 / DJME:63000 / DJMH:50000 / %cam:14.36	Texte
11	annee5	annee5	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2017 DJMA:57000 / DJME:66000 / DJMH:50000 / %cam:13.83	Texte
12	annee6	annee6	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2016 DJMA:56000 / DJME:64000 / DJMH:49000 / %cam:13.76	Texte
13	annee7	annee7	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2015 DJMA:54000 / DJME:62000 / DJMH:47000 / %cam:12.9	Texte
14	annee8	annee8	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2014 DJMA:52000 / DJME:59000 / DJMH:45000 / %cam:15.4	Texte

15	annee9	annee9	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2013 DJMA:51000 / DJME:58000 / DJMH:45000 / %cam:15.34	Texte
16	annee10	annee10	Valeurs agrégées de : l'année 2 + DJMA + DJMH + DJME + % de véhicules lourds	2012 DJMA:50000 / DJME:57000 / DJMH:45000 / %cam:13.19	Texte
17	dat_debut_sectn_trafc	dat_debut	Date de début de la section de trafic	20190215	Date
18	rtss_debut	rtss_deb	RTSS de début RTSS: identifiant de segments de routes du système de référence linéaire du réseau routier MTQ formé de 14 caractères alphanumériques (Route [99999], Tronçon [99], Section [999], Sousroute [9x9x])	00020-06-020-000D	Texte
19	val_chang_debut	chang_deb	Chaînage de début (en mètre)	0	Nombre
20	rtss_fin	rtss_fin	RTSS de fin RTSS: identifiant de segments de routes du système de référence linéaire du réseau routier MTQ formé de 14 caractères alphanumériques (Route [99999], Tronçon [99], Section [999], Sous- route [9x9x])	00020-06-020-000D	Texte
21	val_chang_fin	chang_fin	Chaînage de fin (mètre)	6097	Nombre
22	djma_annee_1	djma_ann_1	Année 1 DJMA (année en cours du DJMA)	2021	Nombre
23	val_djma_annee_1	val_djma_1	DJMA de l'année 1 (année en cours)	50000	Nombre
24	djma_annee_2	djma_ann_2	Année 2 du DJMA	2020	Nombre
25	val_djma_annee_2	val_djma_2	DJMA (historique année 2)	45000	Nombre
26	djma_annee_3	djma_ann_3	Année 3 du DJMA	2019	Nombre
27	val_djma_annee_3	val_djma_3	DJMA (historique année 3)	56000	Nombre
28	djma_annee_4	djma_ann_4	Année 4 du DJMA	2018	Nombre
29	val_djma_annee_4	val_djma_4	DJMA (historique année 4)	56000	Nombre
30	djma_annee_5	djma_ann_5	Année 5 du DJMA	2017	Nombre
31	val_djma_annee_5	val_djma_5	DJMA (historique année 5)	57000	Nombre
32	djma_annee_6	djma_ann_6	Année 6 du DJMA	2016	Nombre
33	val_djma_annee_6	val_djma_6	DJMA (historique année 6)	56000	Nombre
34	djma_annee_7	djma_ann_7	Année 7 du DJMA	2015	Nombre
35	val_djma_annee_7	val_djma_7	DJMA (historique année 7)	54000	Nombre
36	djma_annee_8	djma_ann_8	Année 8 du DJMA	2014	Nombre
37	val_djma_annee_8	val_djma_8	DJMA (historique année 8)	52000	Nombre
38	djma_annee_9	djma_ann_9	Année 9 du DJMA	2013	Nombre
39	val_djma_annee_9	val_djma_9	DJMA (historique année 9)	51000	Nombre

40	djma_annee_10	djma_ann_10	Année 10 du DJMA	2012	Nombre
41	val_djma_annee_10	val_djma_10	DJMA (historique année 10)	50000	Nombre
42	djme_annee_1	djme_ann_1	Année 1 DJME (année en cours du DJME)	2021	Nombre
43	val_djme_annee_1	val_djme_1	DJME de l'année 1 (année en cours)	60000	Nombre
44	djme_annee_2	djme_ann_2	Année 2 du DJME	2020	Nombre
45	val_djme_annee_2	val_djme_2	DJME (historique année 2)	55000	Nombre
46	djme_annee_3	djme_ann_3	Année 3 du DJME	2019	Nombre
47	val_djme_annee_3	val_djme_3	DJME (historique année 3)	64000	Nombre
48	djme_annee_4	djme_ann_4	Année 4 du DJME	2018	Nombre
49	val_djme_annee_4	val_djme_4	DJME (historique année 4)	63000	Nombre
50	djme_annee_5	djme_ann_5	Année 5 du DJME	2017	Nombre
51	val_djme_annee_5	val_djme_5	DJME (historique année 5)	66000	Nombre
52	djme_annee_6	djme_ann_6	Année 6 du DJME	2016	Nombre
53	val_djme_annee_6	val_djme_6	DJME (historique année 6)	64000	Nombre
54	djme_annee_7	djme_ann_7	Année 7 du DJME	2015	Nombre
55	val_djme_annee_7	val_djme_7	DJME (historique année 7)	62000	Nombre
56	djme_annee_8	djme_ann_8	Année 8 du DJME	2014	Nombre
57	val_djme_annee_8	val_djme_8	DJME (historique année 8)	59000	Nombre
58	djme_annee_9	djme_ann_9	Année 9 du DJME	2013	Nombre
59	val_djme_annee_9	val_djme_9	DJME (historique année 9)	58000	Nombre
60	djme_annee_10	djme_ann_10	Année 10 du DJME	2012	Nombre
61	val_djme_annee_10	val_djme_10	DJME (historique année 10)	57000	Nombre
62	djmh_annee_1	djmh_ann_1	Année 1 DJMH (année en cours du DJMH)	2021	Nombre
63	val_djmh_annee_1	val_djmh_1	DJMH de l'année 1 (année en cours)	41000	Nombre
64	djmh_annee_2	djmh_ann_2	Année 2 du DJMH	2020	Nombre
65	val_djmh_annee_2	val_djmh_2	DJMH (historique année 2)	44000	Nombre
66	djmh_annee_3	djmh_ann_3	Année 3 du DJMH	2019	Nombre
67	val_djmh_annee_3	val_djmh_3	DJMH (historique année 3)	49000	Nombre
68	djmh_annee_4	djmh_ann_4	Année 4 du DJMH	2018	Nombre
69	val_djmh_annee_4	val_djmh_4	DJME (historique année 4)	50000	Nombre
70	djmh_annee_5	djmh_ann_5	Année 5 du DJMH	2017	Nombre
71	val_djmh_annee_5	val_djmh_5	DJMH (historique année 5)	50000	Nombre
72	djmh_annee_6	djmh_ann_6	Année 6 du DJMH	2016	Nombre
73	val_djmh_annee_6	val_djmh_6	DJMH (historique année 6)	49000	Nombre
74	djmh_annee_7	djmh_ann_7	Année 7 du DJMH	2015	Nombre
75	val_djmh_annee_7	val_djmh_7	DJMH (historique année 7)	47000	Nombre
76	djmh_annee_8	djmh_ann_8	Année 8 du DJMH	2014	Nombre
77	val_djmh_annee_8	val_djmh_8	DJMH (historique année 8)	45000	Nombre

78	djmh_annee_9	djmh_ann_9	Année 9 du DJMH	2013	Nombre
79	val_djmh_annee_9	val_djmh_9	DJMH (historique année 9)	45000	Nombre
80	djmh_annee_10	djmh_ann_10	Année 10 du DJMH	2012	Nombre
81	val_djmh_annee_10	val_djmh_10	DJMH (historique année 10)	45000	Nombre
82	cam_annee_1	cam_annee1	Année 1 Pourcentage (%) de véhicules lourds (année en cours du (%) de véhicules lourds)	2021	Nombre
83	val_cam_annee_1	val_cam1	Pourcentage (%) de véhicules lourds de l'année 1 (année en cours)	16,57	Nombre
84	cam_annee_2	cam_annee2	Année 2 du % de véhicules lourds	2020	Nombre
85	val_cam_annee_2	val_cam2	% de véhicules lourds (historique année 2)	17,68	Nombre
86	cam_annee_3	cam_anne3	Année 3 du % de véhicules lourds	2019	Nombre
87	val_cam_annee_3	val_cam3	% de véhicules lourds (historique année 3)	13,62	Nombre
88	cam_annee_4	cam_anne4	Année 4 du % de véhicules lourds	2018	Nombre
89	val_cam_annee_4	val_cam4	% de véhicules lourds (historique année 4)	14,36	Nombre
90	cam_annee_5	cam_anne5	Année 5 du % de véhicules lourds	2017	Nombre
91	val_cam_annee_5	val_cam5	% de véhicules lourds (historique année 5)	13,83	Nombre
92	cam_annee_6	cam_anne6	Année 6 du % de véhicules lourds	2016	Nombre
93	val_cam_annee_6	val_cam6	% de véhicules lourds (historique année 6)	13,76	Nombre
94	cam_annee_7	cam_anne7	Année 7 du % de véhicules lourds	2015	Nombre
95	val_cam_annee_7	val_cam7	% de véhicules lourds (historique année 7)	12,9	Nombre
96	cam_annee_8	cam_anne8	Année 8 du % de véhicules lourds	2014	Nombre
97	val_cam_annee_8	val_cam8	% de véhicules lourds (historique année 8)	15,4	Nombre
98	cam_annee_9	cam_anne9	Année 9 du % de véhicules lourds	2013	Nombre
99	val_cam_annee_9	val_cam9	% de véhicules lourds (historique année 9)	15,34	Nombre
100	cam_annee_10	cam_anne10	Année 10 du % de véhicules lourds	2012	Nombre
101	val_cam_annee_10	val_cam_10	% de véhicules lourds (historique année 10)	13,19	Nombre
102	val_30e_heure	val_30e_he	Heure de design. Estimation du débit horaire maximal « normal » pour l'année	5521	Nombre
103	index_agreg	index_agre	O = Oui, N = Non Indexation à un fichier de données historiques agrégées.	· O	Texte

			Lian dispanible dans la tables		
			Lien disponible dans le tableau d'information d'une entité en interrogeant la carte interactive : lien vers un fichier PDF téléchargeable, ex. : 0002050000_agreg.pdf		
104	index_sectn	index_sect	O = Oui, N = Non Indexation à un fichier de données de rapport annuel sur les sites permanents de collecte de données. Lien disponible dans le tableau d'information d'une entité en interrogeant la carte interactive : lien vers un fichier PDF et un XLS téléchargeable, ex. : 0002050000_2021.xlsx 0002050000_2021.pdf 0002050000_2020.xlsx 0002050000_2020.pdf, etc.	· O · N	Texte
105	index_donnees	index_donn	O = Oui, N = Non Indexation à un fichier de données horaires : horaire moyen par jour de la semaine. Lien disponible dans le tableau d'information d'une entité en interrogeant la carte interactive : lien vers un fichier XLS téléchargeable, ex. : 0002050000-2021-donnees.xlsx 0002050000-2020-donnees.xlsx, etc.	· O · N	Texte
106	url_index_agregees	n/a	URL d'indexation à un fichier de données historiques agrégées. Lien disponible dans le tableau d'information d'une entité en interrogeant la carte interactive : lien vers un fichier PDF téléchargeable.	000205 0000_agreg.pdf</a 	Texte
107	url_index_section	n/a	URL d'indexation à un fichier de données de rapport annuel sur les sites permanents de collecte de données. Lien disponible dans le tableau d'information d'une entité en interrogeant la carte interactive.	<a .transports.gouv.qc.ca="" 0002050000_2="" 021.xlsx="" cir="" debi="" don="" geomatique="" href="https://ws.mapserver" nees="" target='\"_blank\"' tcirculation="">000205 0000_2021.xlsx <a .transports.gouv.qc.ca="" <="" a="" etc="" href="https://ws.mapserver">	Texte

108	url_index_donnees	n/a	URL d'indexation à un fichier de données horaires : horaire moyen par jour de la semaine. Lien disponible dans le tableau d'information d'une entité en interrogeant la carte interactive : lien vers un fichier XLS téléchargeable.	<a .transports.gouv.qc.ca="" 0002050000-2021-donnees.xlsx="" cir="" debi="" don="" geomatique="" href="https://ws.mapserver" nees="" target='\"_blank\"' tcirculation="">000205 0000-2021-donnees.xlsx donnees.xlsx href=https://ws.mapserver .transports.gouv.qc.ca// etc	Texte
109	objectid	objectid	Identifiant unique	6823	Nombre

Complément explicatif sur les fichiers *.xls téléchargeables via la carte interactive

Des fichiers de données historiques agrégées sont également disponibles en téléchargement via la carte interactive. Les fichiers historiques sont accessibles en interrogeant une section de trafic à la carte par un clic (les liens des fichiers s'affichent dans le tableau descriptif qui se déploie au clic).

Rapport annuel (sur les sites permanents de collecte) :

Onglets:

Oligiets.	
histo	Historique des années antérieures
SECTN	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).
	 11: la chaussée identifiée par la direction du sens croissant des RTSS-chaînage (direction 1). 12: la chaussée identifiée par la direction du sens décroissant des RTSS-chaînage (direction 2). 13: total des deux chaussées (total des deux directions).
VOIE	La norme indique que les RTSS-chaînage sont croissants de l'ouest vers l'est pour les routes paires, et du sud vers le nord pour les routes impaires.
	Cette norme liée à l'orientation générale d'une route (Sud -> Nord, Ouest -> Est) comporte quelques cas d'exception, notamment pour la portion de la fin de route 132 dont le RTSS-chaînage devient croissant de l'est vers l'ouest dans la Baie des chaleurs en Gaspésie (la route 132 longe tout le pourtour de la péninsule gaspésienne).
ANNEE	L'année du comptage.
DJMA	Débit journalier moyen annuel.
DJME	Débit journalier moyen hivernal.
DJMH	Débit journalier moyen hivernal.
POURC	Pourcentage (%) de véhicules lourds.
JR_MAX	Débit journalier maximal.
HRE_1	Débit horaire maximal.
HRE_10	10e plus gros débit horaire.

HRE_30	30e plus gros débit horaire.
HRE_100	100e plus gros débit horaire.
djmm	Débit journalier moyen mensuel
SECTN	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).
ANNEE	L'année du comptage.
	 11: la chaussée identifiée par la direction du sens croissant des RTSS-chaînage (direction 1). 12: la chaussée identifiée par la direction du sens décroissant des RTSS-chaînage (direction 2). 13: total des deux chaussées (total des deux directions).
VOIE	La norme indique que les RTSS-chaînage sont croissants de l'ouest vers l'est pour les routes paires, et du sud vers le nord pour les routes impaires. Cette norme liée à l'orientation générale d'une route (Sud -> Nord, Ouest -> Est) comporte quelques cas d'exception, notamment pour la portion de la fin de route 132 dont le RTSS-chaînage devient croissant de l'est vers l'ouest dans la Baie des chaleurs en Gaspésie (la route 132 longe tout le pourtour de la péninsule gaspésienne).
MO	Mois du comptage.
HRE_MAX	Débit horaire maximal du mois.
JR_MAX	Débit journalier maximal du mois.
DJMM	Débit journalier moyen mensuel.
TOT_MOIS	Débit total maximal.
horaire	Répartition horaire journalière
SECTN	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).
ANNEE	L'année du comptage.
VOIE	 11: la chaussée identifiée par la direction du sens croissant des RTSS-chaînage (direction 1). 12: la chaussée identifiée par la direction du sens décroissant des RTSS-chaînage (direction 2). 13: total des deux chaussées (total des deux directions). La norme indique que les RTSS-chaînage sont croissants de l'ouest vers l'est pour les routes paires, et du sud vers le nord pour les routes impaires. Cette norme liée à l'orientation générale d'une route (Sud -> Nord, Ouest -> Est) comporte quelques cas d'exception, notamment pour la portion de la fin de route 132 dont le RTSS-chaînage devient croissant de l'est vers l'ouest dans la Baie des chaleurs en Gaspésie (la route 132 longe tout le pourtour de la péninsule gaspésienne).
HRE	Heure du comptage
DIMANCHE	Moyenne des débits horaires du dimanche pour l'heure.
SAMEDI	Moyenne des débits horaires du samedi pour l'heure.
OUVRABLE	Moyenne des débits horaires des jours ouvrables (lundi au vendredi) pour l'heure.
fact84	Moyenne des débits journaliers par jour de semaine par mois
SECTN	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).
 11 : la chaussée identifiée par la direction du sens croissant des RTSS-chaînage (direction du sens décroissant des RTSS-chaînage (direction du sens decroissant des RTSS-c	

	La norme indique que les RTSS-chaînage sont croissants de l'ouest vers l'est pour les routes paires, et du sud vers le nord pour les routes impaires. Cette norme liée à l'orientation générale d'une route (Sud -> Nord, Ouest -> Est) comporte
	quelques cas d'exception, notamment pour la portion de la fin de route 132 dont le RTSS- chaînage devient croissant de l'est vers l'ouest dans la Baie des chaleurs en Gaspésie (la route
	132 longe tout le pourtour de la péninsule gaspésienne).
ANNEE	L'année du comptage.
MOIS	Mois du comptage.
DIMANCHE, LUNDI, etc.	Débit moyen du jour de la semaine pour le mois.
MOYEN	Moyenne des débits journaliers moyens pour le mois.
fact84_cam	Moyenne des débits journaliers par jour de semaine par mois pour les véhicules lourds
SECTN	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).
	 11: la chaussée identifiée par la direction du sens croissant des RTSS-chaînage (direction 1). 12: la chaussée identifiée par la direction du sens décroissant des RTSS-chaînage (direction 2). 13: total des deux chaussées (total des deux directions).
VOIE	La norme indique que les RTSS-chaînage sont croissants de l'ouest vers l'est pour les routes paires, et du sud vers le nord pour les routes impaires. Cette norme liée à l'orientation générale d'une route (Sud -> Nord, Ouest -> Est) comporte quelques cas d'exception, notamment pour la portion de la fin de route 132 dont le RTSS-chaînage devient croissant de l'est vers l'ouest dans la Baie des chaleurs en Gaspésie (la route
	132 longe tout le pourtour de la péninsule gaspésienne).
ANNEE	L'année du comptage.
MOIS	Mois du comptage.
TYPE	Type de véhicule lourd.
Dimanche, lundi, etc.	Moyenne des débits horaires par jour de semaine par mois pour les véhicules lourds.
hre_pointes	Débit horaire par date / heure / voie
SECTN	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).
JOUR	Jour du comptage.
DATEA	Date du comptage.
HEURE	Heure du comptage.
VOIE_13	Débit horaire pour la date/heure pour le total des voies (total des deux directions).
VOIE_11	Débit horaire pour la date/heure pour la voie 11 (direction 1).
VOIE_12	Débit horaire pour la date/heure pour la voie 12 (direction 2).

Données horaires (moyenne horaire par jour de semaine par mois)

Onglets:

_9999999999_9999_entete	9999999999999_entete Numéro de la section de trafic, l'année	
section	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).	
nom	Odonyme associé à la section de trafic.	
type	Type de route.	
debut	Description de début de la sous-route.	
fin	Description de fin de la sous-route.	

dg	Direction générale (aujourd'hui renommée Sous-ministériat aux territoires).
dt	Direction territoriale (aujourd'hui renommée Direction générale).
cs	Centre de services.
municipalite	Nom de la municipalité.
_9999999999_9999	Numéro de la section de trafic, l'année
SECTION	Numéro de section de trafic (numéro identique pour les deux côtés des routes en chaussées séparées).
NOM	Odonyme associé à la section de trafic.
ANNEE	L'année du comptage.
MOIS	Le mois (01 étant janvier, 02 étant février, etc.).
JOUR	Le jour (1 étant dimanche, 2 étant lundi, etc.).
HEURE	L'heure du comptage.
DIR_1	Nombre de véhicules comptés pour la direction 1 (voie 11).
DIR_2	Nombre de véhicules comptés pour la direction 2 (voie 12).
TOTAL	Nombre de véhicules comptés pour le total des voies (total des deux directions).

Direction de la géomatique : <u>geomatique@transports.gouv.qc.ca</u>

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Date de mise à jour du dictionnaire de données : 2024-03-12

Source : CIR - Système d'information sur la circulation routière (traitements des fichiers de données effectués par la Direction des chaussées, Direction générale du laboratoire des chaussées)